

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOÛLE	PARIS et ou autres Départements
UN AN n fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	UN AN 5 fr 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

1^{er} Mai — La grande manifestation ouvrière du 1^{er} mai donne lieu sur plusieurs points de la France à des incidents graves. A Fourmies, une collision se produit entre la troupe et les manifestants. Il y a plusieurs tués et de nombreux blessés. Désordres à Marseille et à Lyon. A Levallois-Perret, une bande d'anarchistes portant le drapeau rouge, parcourent les rues en chantant des refrains révolutionnaires, puis se rendent à Clichy où se produit une terrible bagarre entre les anarchistes et la police.

— M. de Bismarck est élu député à Geestenunde dans 83 districts électoraux, par 9 484 voix contre 5,150 données à M. Schmalfeld.

— Ouverture de l'exposition française à Moscou.

2 Mai — Exécution à Blois de Denis Rebours, l'auteur du triple assassinat de Bouffrey.

3 Mai — Élection sénatoriale dans le département de la Seine. M. Goblet républicain est élu.

— Élection législative dans l'Indre. M. Motoux, républicain est élu.

Dans l'Indre-et-Loire, M. Tiphaine, républicain est élu.

— Assassinat à Boulogne, d'une femme d'une cinquantaine d'années, par un jardinier de 33 ans.

— Graves incidents et désordres dans quelques bassins houillers de Belgique.

4 Mai — Interpellation à la chambre au sujet des désordres de Fourmies. L'ordre du jour de M. Maujan, concluant à la solution pacifique et prochaine des réformes sociales, est adoptée par 371 voix contre 48.

— Interpellation à la Chambre italienne au sujet des désordres survenus à Rome le 1^{er} mai. La chambre, à une très grande majorité vote un ordre du jour exprimant son admiration pour la conduite de l'armée et des fonctionnaires publics.

5 Mai — Grève générale en Belgique, à Mons et à Charleroi. 50.000 ouvriers ont quitté leur travail.

6 Mai — Arrestation à Lyon, de deux soldats convaincus d'espionnage et de remise de documents militaires à l'Allemagne.

7 Mai — M. Carnot, Président de la République assiste à Orléans, au

des données en l'honneur de Jeanne d'Arc, à l'occasion du 463^e anniversaire de la délivrance de cette ville par l'héroïne de Domremy.

— Perte du torpilleur *Edmond Fontaine*, coulé dans un abordage par le *Sureau* devant Cherbourg.

— Assassinat à Marcy-en-Barrois, (Nord) d'une jeune fille de 24 ans. Ce crime est attribué à une vengeance,

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Lundi dernier ont eu lieu à Dammartin, les obsèques d'un jeune et brave ouvrier, décédé à Coulommiers, à l'âge de vingt huit ans, pendant son service militaire de réserviste.

Marié depuis environ cinq ans, à une très laborieuse et très estimable personne, Felix Montauban, était devenu un excellent époux et un très bon père de famille, aussi sa mort prématurée a-t-elle affecté péniblement la population Dammartinoise qui s'est fait un devoir de l'accompagner à sa dernière demeure.

M. L. Dapille conseiller d'arrondissement a prononcé sur la tombe du défunt, les paroles suivantes :

Dans cette enceinte redoutable où gisent tant d'espoirs brisés, dans cet enlos funèbre où, tant de fois, nous avons suivi un parent bien cher, un ami toujours regretté, nous avons rarement vu de deuil plus poignant que celui qui se manifeste autour de cette tombe.

Cette mort foudroyante qui prit en quelques jours un homme jeune et fort, qui plongea dans le désespoir une femme tendrement aimée, une famille si fièrement et si durement éprouvée. . . . Cette mort nous frappe tous de stupeur, parce que tous, par nous ou nos enfants

nous subissons les dures exigences du service militaire.

Le mouvement imple qui pousse les peuples aux luttes fratricides, fait un devoir aux Pères de famille de vaincre leurs appréhensions, d'être imployables aux angoisses maternelles, de préparer, quoiqu'il en coûte, des bras robustes et des cœurs forts pour le jour inéluctable où la Patrie appellera tous ses enfants pour la lutte suprême.

Ces paroles semblent vaines, et, à la jeune épouse qui se voit enlever le bonheur de sa vie, et aux parents inconsolables qui ne sentent monter de leur cœur que des pensées d'amertume et de désespoir, nous cherchions en vain à atténuer leur douleur par de banales consolations. De cette tombe, pourtant si malheureusement ouverte, du souvenir de ce jeune soldat un enseignement peut rester : Quelque rude que soit cette épreuve elle doit nous affermir dans l'amour de la Patrie puisque l'amour naît du sacrifice, et nous apprendre que dans la vie comme sur le champ de bataille, nous devons serrer les rangs sans quitter des yeux le drapeau qui nous guide. — Voir la France avant tout et faire notre devoir quand même.

— Aujourd'hui dimanche, à deux heures, réunion de la Société d'horticulture, dans la salle de l'Hôtel de ville.

— La compagnie de sapeurs-pompiers de Dammartin a décidé de prendre part au concours de pompes qui aura lieu à Chelles le 12 juillet prochain.

THIEUX

Par décision de M. le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, une médaille d'argent de première classe vient d'être accordée à M. Jean-Baptiste Bel, demeurant à Thieux, qui travaille depuis 37 ans dans la même maison.

Cet honnête et brave ouvrier, âgé aujourd'hui de 69 ans, est chez les mêmes maîtres depuis l'âge de 12 ans.

Voilà une récompense bien méritée.

(Indépendant)

MONTÉ

Lundi dernier, la dame Clément accompagnée de sa fille, conduisait une vache dans une des rues du village, lorsque tout à coup, l'animal entrant en fureur se précipita sur la femme et sur l'enfant auxquelles elle porta plusieurs coups violents. Fort heureusement, M. Giverne, garde de Saint-Thibault, qui vint à passer porta immédiatement secours aux deux victimes. Ce n'est qu'après bien des efforts qu'il parvint à les dégager et à maîtriser la bête furieuse.

M. le docteur Petit appelé auprès de la dame Clément qui se trouve dans une position intéressante, lui prodigua ses soins et constata que malgré ses nombreuses contusions, son état n'inspirait aucune crainte sérieuse. Quant à la fillette, elle a été moins atteinte et a éprouvé plus de peur que de mal.

M. Giverne a été justement félicité de son dévouement.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que la dame Clément a été atteinte plus sérieusement qu'on ne le croyait d'abord. Les coups de corne qu'elle a reçus au bras et à l'estomac l'ont mise en nécessité de garder le lit ; l'enfant a été fortement contusionnée à la tête, et de l'avis des nombreux témoins, la mère et la fille ne doivent la vie qu'à la courageuse intervention de M. Giverne.

CLAVE-SOUILLY

Fête communale, les dimanche 24, lundi 25, dimanche 31 mai, et lundi 4^{er} juin 1891.

Le dimanche 24 mai, à deux heures et demie, grand concert vocal et instrumental, sous la tente de M. Petit. Le soir : Bal à grand orchestre, sous la tente de M. Petit, brillantes illuminations.

Le lundi 25 mai, à deux heures, jeux divers pour les garçons et les demoiselles, à 3 heures bal d'enfants sous la tente.

Le dimanche 31 mai, à deux heures jeux variés pour les garçons et les demoiselles; à 3 heures, concert public, dans le parc, à huit heures et demie de soir, retraite aux flambeaux par la fanfare, ensuite, grand feu d'artifice, sur le canal de l'Ouercq, tiré par M. Pinet artificier de la ville de Paris.

Lundi 4^{er} juin, bal à grand orchestre.

Pendant la durée de la fête : Tir à l'arc, trente prix à gagner, d'une valeur totale de 4,200 francs.

MOUSSY-LE-VIEUX

Un charretier de la ferme de M. Catté, le nommé Pois (Auguste Victor) âgé de quarante ans, revenait de Paris, lundi dernier, 4 mai, avec un chariot, à quatre chevaux chargé de 30 quintaux d'engrais, lorsque entre le Mesnil-Amelot et Moussy, il eut à faire dériver le chariot qu'il conduisait pour laisser passer une voiture qui venait en sens contraire. Au moment de reprendre sa place sur le siège qu'il avait sur le côté de sa voiture, le pauvre charretier fit un faux mouvement et tomba si malheureusement sous une des roues qu'il eut la jambe droite fracassée.

Cet accident est d'autant plus regrettable que la victime est un modèle de conduite et de probité et que par suite de la mort de sa femme, il s'est dévoué au soutien d'une intéressante famille.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice :

17119

CB :

8905

SHAS



0 000000 089050

UNE PAYSANNERIE
AU XVIII^e SIÈCLE

(Suite)

A Monseigneur le président de Metz
seigneur de Marchémoret

« Monseigneur,

« Je prends la liberté de nous présenter aux pieds de votre Grandeur, pour vous prier d'Empêcher que je mourrions trétois. La mortalité est à Marchémoret, Et j'ont opinion qu'elle provient des Exhalaisons de L'ieau de votre Étang, qui sous votre Respect pûe comme de la charogne. Deffunt le père Clément nous a dit à queueun que du temps de monsieur Duprat qui étoit notre seigneur comme vous, Et grand Chandellier de France, les habitants mourrions a tas, que les médecins avons dit, tant qu'ou aurés un Étang, vous serés trétois malades Et pis vous mourrés, ils ont partis En bande ils l'avons dit à monsieur Duprat, qui étoit un bon seigneur comme vous, Et qui leur a dit mes enfants p's qu'ainsi est, je ne veux pas qu'ou mourrés, Vla de l'argent, comblés l'étang.

« Vous devez Monseigneur trouver tout cela Ecrit dans vos papiers En parchemin, je vous prions de les lire, Et par après dire à Dupuit qu'il arrache La maudite Bombe qui arrête toutes les yeux.

« J'ont souleur que monsieur nostre curé tombe malade Et pis qu'il meurt. Je perdrons notre p.re. Je sommes bénaïze qu'and je voyons, Et pis qu'and il va à Dammartin ou il respire un bon air, et ou mademoiselles ses sœurs le mitigeons, j'ons Espérance MONSEIGNEUR que votre grandeur qui est bonne comme le bon pain, Et bien charitable nous octroyera nostre prière, je prions le bon Dieu pour vous, pour monsieur

votre garçon, pour monsieur le Marquis, pour Mesdames leurs ménagères et tous leurs biaux Enfants.

Signé:

« Pierre Mourette, Denis Guilloret, J. P. Gobert, Joseph Bernard, † (marque de M. le Noir), N. Redon, Jean Germain, A. Clément, † (marque de M. Lavaux), Louis Hubert, † (marque de Marie-Anne Cotelte), A. Grandprez, Jean Dequeux, † (marque de M. L. Meignan), Pierre Bernard, Dardel, Riblou, J. Prouillet Machuré, † (marque de M. A. Catoire), Pierre Carré, J. Carré, Decan.

VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

(Suite)

La seigneurie de Villeneuve-sous-Dammartin comprenait encore plusieurs autres fiefs, notamment :

Le fief des Rottos, pour lequel Madame Elisabeth Françoise Pronde, veuve de Messire Louis de Malide porta foi et hommage en 1756.

Le fief des Bernardins, qui consistait en un arpent et demi de terre au chemin de Tremblay. Ce fief relevait du château de Moussy-le-Vieux et appartenait en 1693, à Messire Antoine Tronson, conseiller et aumônier du roi prieur commandataire et seigneur de Bouche-d'aigre, qui avait pour frères: Messire Alexandre Tronson, chevalier, seigneur de Maintenon, auquel il avait succédé et Messire Jean-Pierre Tronson chevalier seigneur de Chenevières, qui avait vendu sa part à Martin Dallis, le 5 février 1682. Ces trois frères tenaient ce fief de dame Claude, leur mère, Vve de Messire Louis Tronson, conseiller et secrétaire du roi, intendant des finances, seigneur du Coudray, du Parcq et de Chenevières. (1)

Le fief de la Tournelle, qui, en 1701, consistait en une ferme avec enclos possédée par Messire Petit de Ravannes seigneur de Villeneuve, qui l'affirma à cette époque moyennant un loyer annuel de six cent cinquante livres.

1 — Archives locales numéro 82. — 1^{er} série, E. L.

Le château du Plessis-Belleville

(Suite)

En 1764, le prince Louis François Joseph de Bourbon-Conti, comte de la Marche, prince du sang, acquit, de Mme de Pontchartrain moyennant la somme de huit cent soixante deux mille cinq cents livres.

1^o La terre et chatellenie d'Oissery ayant haute, moyenne et basse justice et consistant en un vieux château en ruine et une ferme moderne avec 168 arpents environ de bois taillis en deux pièces, dont l'une, la plus grande, appelée *le bois des Barres*, et l'autre, dite de *l'homme mort*; plus 490 arpents de terre et prés, remises à gibier, droit de gruerie, greffe, tabellionage, prise de vente d'immeubles, droit de péage, travers banalité de moulin, lods et ventes, saisines et amendes, droit de champart, étangs, dîmes, confiscations, aubaines et voiries de terrage, étalonnage, de four et de marché, marais et saulsaie, pâturage, hommes vivants et mourants haute justice du village de Forfry, Noëfort, Saint-Pathus, la Ramée; les terres fiefs, arrière-fiefs, droits de relief, censives et mouvances, cens, surcens et toutes les redevances en grains, volailles et autres appartenant à ladite seigneurie d'Oissery.

2^o La seigneurie du Plessis-Belleville consistant en un grand château, cour, avant-cour, parc fermé de murs, fermes et maisons au nombre de 7 dans le vil-

lage. Terres, prés et autres héritages; cens, rentes, redevances et autres droits en dépendant; haute, moyenne et basse justice.

3^o La terre, seigneurie et chatellenie de Sully en Multien, consistant en une grande ferme, terres, prés, haute, moyenne et basse justice; moulin à vent banal, cens, rentes et autres redevances.

La chatellenie d'Oissery relevait en plein fief, foi et hommage du roi, à cause de son château de Senlis. Celle du Plessis relevait en plein fief, tant de la chatellenie d'Oissery, que du seigneur d'Ermenonville.

Le prix de cette vente se décomposait ainsi: 520,500 livres pour la seigneurie d'Oissery et ses dépendances; 305,000 livres pour les terres du Plessis et de Sully et enfin 37,000 livres pour les meubles du château. La dame venderesse s'était réservé en plus, une somme de 12,500 livres de pot-de-vin.

1 — Arch. nat. Papiers des princes. R 3 46.

(à suivre) E. L.

FÊTE EN L'HONNEUR DE MARAT
A DAMMARTIN

(Suite)

Chanson patriotique chantée
par un membre de la Société populaire
de Dammartin, en 1793

Air: *Cadet Roussel*,

A bas le trône des tyrans; (bis)

Ce sont de mauvais garnements. (bis)

Sceptres, couronnes et calottes

Roulez aux pieds des SANS-CULOTTES.

Tremblez tyrans;

Vous avez régné trop longtemps.

Tout républicain, tout Français,

Saura préférer désormais,

Au diadème des despotes,

L'humble BONNET des SANS-CULOTTES;

Ah! mais vraiment,

Cherchez un plus bel ornement.

Les rois nous tenaient asservis ;
Et les gros mangeaient les petits.
Le peuple, enfin devenu LIBRE,
A su rétablir l'équilibre.
Ah! mais vraiment,
Le bras du peuple est tout puissant,

Le bon Sans-Culotte autrefois
Des impôts sentait tout le poids.
Le collecteur et la gabelle.
Épuisait la pauvre escarcelle ;
Pour qui vraiment !
Pour notre seigneur l'intendant,

Jadis nos princes fainéants,
Dans les plaisirs passaient leur temps,
Mais souvent la table d'un prince,
Faisait jeuner une province ;
Aussi vraiment,
Ont-ils bien mangé leur pain blanc.

Chacun son tour, messieurs les grands ;
Quittez la place, il en est temps.
L'Égalité vient de renaitre,
Dépêchez-vous de disparaître :
Ah! mais vraiment,
Commencez par f... le camp.

Fuyez aussi, conspirateurs,
Fédéralistes endormeurs ;
Nous connaissons enfin, perfides,
Vos grands projets liberticides.
Ah! mais vraiment,
Rengainez votre compliment.

Et vous, nos frères, nos amis,
Nous voilà pour toujours unis.
L'heureux accord des Sans-Culottes
Réjouit les cœurs patriotes ;
Ah! mais vraiment
Ça fait un spectacle charmant

SAINT-MARD

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite)

24 Pluviose an 2 — Le citoyen Dubouchet, représentant du peuple, se présente au lieu des séances de la municipalité de Saint-Mard et fait savoir que le citoyen Duportail, administrateur du département de Seine-et-Marne, ayant décidé de renouveler le conseil général de la commune, il va procéder immédiatement à la nomination

du maire, de deux officiers municipaux et de six membres du conseil.

28 Pluviose an 2 — Assemblée de la commune pour la nomination de deux membres du comité de surveillance.

— Publication de la lettre du comité de salut public de la Convention, à l'agent national près le district de Meaux pour la réquisition des salpêtres dans toutes les communes du district.

— Lettre de l'agent national du district de Meaux à l'agent national de Saint-Mard, pour le même motif.

24 Pluviose an 2 — Le curé de saint Mard cesse ses fonctions ecclésiastiques et remet les clefs de son église à la municipalité, qui a ordre de retirer tout le liège, les cuivres, fers et plombs pour les envoyer au district de Meaux.

12 Ventose an 2 — Extrait d'une lettre des administrateurs du district de Meaux, au président de la société populaire de Dammartin, pour la nomination d'un commissaire chargé de concert avec les municipalités, de dresser un tableau des cultivateurs en état de recevoir et de refaire les chevaux fatigués du service militaire.

29 Ventose an 2 — « Le conseil général assemblé en la maison commune, désirant faire jouir promptement leurs consitoyens du bien fait de la loi de la convention nationale, touchant l'organisation de l'instruction publique et voulant la mettre le plus tôt possible à exécution, persuadé que par là, les préjugés et l'erreur vont subitement disparaître et seront remplacé par la vérité et par la raison, on convoque l'assemblée général de la commune pour faire choix d'un instituteur qui puisse seion le vœu de la loi actuel donner aux enfants une instruction vraiment républicaine et calquée sur les principes actuellement reçu. »

« Le citoyen Ange Lefèvre est accepté par le conseil général qui est per-

suadé qu'il n'enseignera dans son école que des précepte ou maxime conforme à la morale républicaine. »

Certificat des officiers municipaux et du conseil général de Chessy (Seine-et-Marne) constatant que le citoyen Nicolas Étienne Ange Lefèvre a exercé pendant 18 ans dans cette commune, la profession de clerc paroissial et qu'il a rempli ses devoirs avec exactitude.

LE RÉGIME HYGIÉNIQUE DU PRINTEMPS

Le docteur Léonce Dupont signale parmi les aliments végétaux à préférer, dans la saison où nous sommes, les radis, le cresson, les laitues et les carottes nouvelles.

Il considère les petits radis comme très digestifs et anti-scorbutiques; seulement il oublie de remarquer que ceux-là seuls jouissent de cette propriété qui n'ont pas été produits trop à huis-clos et ont été soumis à l'influence de l'air atmosphérique avant d'être livrés à la consommation. Les radis qu'on nous sert dans les restaurants, ont les feuilles trop développées et les racines insipides; on leur reproche avec raison une saveur de navet; ils manquent du piquant qui en rend la digestion facile. Les bons radis sont ceux de pleine terre, que nous n'avons pas tendré ou bien ceux de couche dont on a enlevé le châssis vitré et qui ont reçu le plus d'air possible.

Le même docteur reconnaît au cresson les propriétés des radis, et, de plus, de propriétés dépuratives à cause de sa richesse en iode, en phosphore et en soufre. Il conseille de ne mâcher que les feuilles et de rejeter les tiges fibreuses, qui ne sont faciles à digérer.

Pour ce qui est des laitues, il leur reconnaît une action particulière sur l'intestin; il les déclare laxatives et rafraîchissantes surtout lorsqu'elles ont été cuites. C'est le légume par excel-

lence pour les pléthoriques et les gouteux dont les intestins et les reins fonctionnent mal.

On attribue à la chicorée sauvage, et vraisemblablement au pissenlit, bien qu'il ne soit pas cité, des propriétés analogues à celles des laitues, et en plus, un principe amer, certainement dépuratif.

La carotte nouvelle est diurétique et laxative, on pourrait ajouter vermifuge et fébrifuge. L'instinct des enfants ne les trompe pas, et l'on aurait tort de les empêcher de croquer des carottes crues.

On ne dit pas de bien des pommes de terre nouvelles, et on a raison, car elles déterminent assez souvent des coliques et de l'embarras gastrique. Les ménagères inexpérimentées recherchent presque toujours les plus petits tubercules de ces pommes de terre nouvelles; elles ont tort, les plus gros sont toujours ceux qu'elles devraient préférer; ils sont plus savoureux et moins malsains que les petits.

En ce qui regarde les viandes ou mieux les aliments de nature animale les meilleures pour le printemps sont les viandes blanches, le poisson, les œufs et le fromage frais.

Le docteur que nous avons cité se montre bien sévère pour le vin et pour les boissons fermentées; il pense que la saison active suffisamment la circulation et qu'il n'est pas nécessaire de la surexciter, C'est un conseil d'ami qu'il donne aux rhumatisants, aux gouteux, aux dardreux et aux personnes sujettes aux furoncles.

(Gazette du Village)

Ribauchel règle les funérailles de sa belle mère.

L'administration des pompes funèbres lui demande deux mille francs.

— Deux mille francs ! hurle Ribauchel, vous allez me faire regretter qu'elle soit morte !

Armand MALLET

Entrepreneur de Bâtimens
à DAMMARTIN, (S-&-M)

Plans Devis Projets

Maçonnerie, Carrelage mosaïque, Charpente en bois et en fer, Menuiserie, Serurerie, Couverture, Fumisterie, Plomberie, Asphalte et Bitume, Ciment, Treillage en bois, Tuyaux en grès et autres, de toutes dimensions, etc.

Entourage de prairies et jardins en treillages galvanisés ou ronces avec poteaux en fer ou en bois.

Travaux en ciment artificiel, remplaçant la pierre de taille avec économie de 30 à 40 pour cent, et garantis contre la gelée.

Vente de toutes espèces de matériaux de démolitions, livrés sur mesures 24 h après commande. Vieux bois, Portes, Persiennes, Croisées, Carreaux, Tuiles, Pavés, Cheminées en marbre de tous styles, etc. — *Économie de 50 pour cent.*

Assainissement des habitations. Pose de lambourdes sur bitume, au même prix que celles posées sur plâtre, Parquet chêne ou sapin sur bitume, posé à bantons rompus ou à point de Hongrie, Lambris bitumés, trottoirs en Asphalte, Jointement de pavés, etc. etc.

LA MODE

MAGNIFIQUE JOURNAL DE MODES
Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Abonnement : 2 francs par an.

MALGRÉ son prix réduit, ce Journal contient les gravures les plus artistiques et les plus pratiques qui aient été publiées jusqu'ici par un journal de modes; le papier et tous les accessoires sont irréprochables; en outre, ce journal n'est pas vendu au numéro.

Le succès de cette publication est sans précédent en librairie.

Envoi franco d'un spécimen contre
10 centimes

E. LEMARIÉ
à DAMMARTIN, (S-&-M)

Grand assortiment
de PAROISSIENS & d'IMAGERIE
pour 1^{re} Communion

Grande Teinturerie de Lagny

Usine à vapeur

Anc. maison *TOURNAIRE*

T. H. ALLAIRE, SUCC^{de}

80 succursales

dont une à Dammartin

chez M. VIENNE-MOREAU

Teintures — Nettoyages — Impressions
Moirages — Apprêts
Frisage & Teinture de plumes — Nettoyage
et Teinture de Gants

— *Livraison des travaux tous les*

Mardis de chaque quinzaine.

PAPIER D'ARMÉNIE

Pour parfumer et assainir

les Appartements.

Le cahier de 24 morceaux, 25 CENT.

USINE HYDRAULIQUE DU PETIT-MOULIN

A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)

Henry BERTHIER

Ingénieur agronome diplômé
de l'Institut national Agronomique

MACHINES AGRICOLES

Vente et Échange
Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETTES & TRICYCLES
Accessoires & Réparations

SPÉCIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES
Épurées

Céréales de semence
Graines potagères, de fleurs et d'arbres
Arbres fruitiers et forestiers

Graines de Betteraves
à grand rendement et à grande richesse
saccharine

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS

Envoi franco de renseignements à toute
demande affranchie

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.